

DL

GRAND PÉRIGUE

BASSILLAC

# Les lycéens n'ont pas volé leur brevet aéronautique



Une trentaine d'élèves ont suivi des cours durant toute l'année, et ont réussi à 80 % l'examen. PHOTO F. C.

**R**épartis sur les lycées Albert-Claveille et Saint-Joseph, une trentaine d'élèves ont suivi des cours chaque semaine durant toute l'année scolaire, et ont connu un taux de réussite de 80 %. Ils ont été reçus à l'aéroclub de Bassillac, samedi, pour fêter leur réussite.

Le Brevet d'initiation aéronautique (BIA), le brevet de base, leur permet de voler dans un rayon de 30 km autour de l'aérodrome de rattachement. Le coût est de 3 000 € mais il est possible de recevoir une bourse de 1 340 €.

L'aéroclub a organisé, samedi, une réception pour les jeunes qui ont obtenu le brevet d'initiation aéronautique.

Ensuite, ils pourront passer la licence de pilote privé pour voyager dans le monde entier. Le montant est de 2 500 € et le BIA permet également une bourse de 670 €.

Ces formations sont dispensées à

l'aéroclub et les lauréats du BIA connaissent déjà une grande partie des connaissances théoriques. L'aéronautique offre aussi des opportunités professionnelles, que ce soit en tant que pilote de ligne ou militaire, contrôleur aérien (renseignements sur [www.enac.fr](http://www.enac.fr)) ou dans le domaine de la conception et la production aéronautique et spatiale (renseignements sur [www.gifas.asso.fr](http://www.gifas.asso.fr)).

■ **Correspondant DL**  
Frédéric Cramarégeas.  
Tél : 06 80 94 01 18.  
[fred.edge@libertysurf.fr](mailto:fred.edge@libertysurf.fr)